

DEMANDE D'INTERVENTION SOUS GARANTIE



LMAC - Villas d'entreprises de la Malnoue
Bâtiment D - 49 bis avenue de l'Europe
77184 EMERAINVILLE
téléphone 01.60.95.01.30 fax 01.64.11.94.87

COORDONNEES CLIENTS

DATE de la DEMANDE : / /

(cachet commercial)

DESCRIPTION DE LA PANNE

PANNE A LA MISE EN SERVICE

*Conditions d'application:
La panne à la mise en service doit être signalée dans un délai de 15 jours suivant la date d'achat de l'appareil.*

AUTRE PANNE

*conditions d'application:
La demande d'intervention doit être obligatoirement accompagnée de la facture de l'appareil + N° de série ou la date de fabrication*

Produit:

Quantité:

Description détaillée de la panne:

REPONSE du SERVICE APRES VENTE de LMAC

DATE: / /

ACCORD de RETOUR

*En cas d'accord de destruction, le responsable SAV du client et le commercial de LMAC doivent signer ci-contre à droite ➤
Puis retourner ce document au SAV de LMAC*

ACCORD DE DESTRUCTION

Signature client:

le: / /

Signature LMAC:

le: / /